

Je me réjouis du fait que le gouvernement ait enfin pris conscience de la gravité de la situation des malades atteints de la maladie de Lyme. Le plan national consistant à améliorer l'information de la population et des professionnels de santé, afin de prévenir de nouveaux cas, améliorer le diagnostic et la prise en charge des malades pour mettre fin à l'errance médicale et de mobiliser la recherche afin d'améliorer les connaissances sur cette maladie est **une première étape dans la reconnaissance de la maladie de Lyme.**

Je regrette toutefois qu'il ait fallu attendre aussi longtemps pour obtenir une réaction, puisque depuis plusieurs années, **je ne cesse d'attirer l'attention de la Ministre de la santé et de l'ensemble du gouvernement.**

Depuis 2014, j'ai en effet adressé 6 questions écrites et une question orale sans débat sur ce sujet. J'ai également présenté plusieurs amendements, l'un appelant notamment à intégrer dans les projets régionaux de santé un volet spécifique sur la maladie de Lyme. Enfin, j'ai tenté, en déposant une proposition de loi le 2 juillet 2014, de faire de cette maladie la grande cause nationale 2015, **ce qui aurait permis de bénéficier de fonds importants pour la prise en charge des malades, et la recherche de traitements efficaces.**